



MAISON D'ARRÊT DE TOURS NOUS AVIONS PRÉVENU... RIEN N'A ÉTÉ FAIT !

AUJOURD'HUI, LES MATELAS SONT AU SOL ! ET LA SITUATION CONTINUE DE S'AGGRAVER...

DES DÉTENU·ES DORMENT
SUR DES MATELAS
AU SOL !

C'EST DU JAMAIS VU
SUR LA MAISON D'ARRÊT
DE TOURS !

10 ARRIVANTS EN 48H : L'ADMINISTRATION ATTEND QUOI ?



VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026 :

7 ARRIVANTS



SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026 :

3 ARRIVANTS

→ 10 ARRIVANTS EN SEULEMENT 48 HEURES !

FO Justice avait déjà dénoncé la situation de surpopulation massive de la Maison d'arrêt de Tours.

Depuis, qu'a fait l'administration ?

RIEN !

LE PERSONNEL EST ÉPUISÉ !

- Surpopulation des détenus
- Heures supplémentaires à répétition
- Manque d'effectif
- Rien n'est fait pour aider le personnel et arranger la situation.

LES CHIFFRES SONT POURTANT CLAIRS



104 PLACES EN DÉTENTION

279 détenus en détention

41 détenus supplémentaires
en périphérie
(QA - QD - QSL - QM)



320 DÉTENU·ES AU TOTAL

268 % de taux d'occupation

176 % de surpopulation au-delà de la capacité

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DÉRISOIRE



3 PLACES

AU 2^e ÉTAGE

3 PLACES

AU 1^{er} ÉTAGE

0 PLACE

AU RDC



**ET SEULEMENT
1 AGENT PAR ÉTAGE !**



TRANSFERTS : NOUS EXIGEONS DES TRANSFERTS VERS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS !



FO Justice demande des transferts vers d'autres établissements afin de libérer des places à la Maison d'arrêt de Tours.

Ces transferts sont indispensables,
et doivent être mis en place rapidement.



UN SEUL OBJECTIF :

DES TRANSFERTS VERS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS !

FO Justice exige la mise en œuvre immédiate de transferts de détenus vers d'autres établissements, afin de désengorger la Maison d'arrêt de Tours.



LE PERSONNEL EST ÉPUISÉ !

La surpopulation, les heures supplémentaires et le manque d'effectif épuisent les agents.

Rien n'est fait pour aider le personnel
et améliorer les conditions de travail.

**ON NE PEUT PAS DEMANDER
L'IMPOSSIBLE AUX AGENTS !**



ET LES ALTERNATIVES À L'INCARCÉRATION ?

La surpopulation impose également de s'interroger sur le recours aux dispositifs permettant, lorsque les conditions légales sont réunies, d'éviter ou d'aménager certaines incarcérations.

- Bracelet électronique
- Placement extérieur
- Semi-liberté
- Aménagements de peine...

CES DISPOSITIFS EXISTENT !

FO Justice demande qu'ils soient réellement examinés et mobilisés lorsque les situations individuelles le permettent.



ET LES ALTERNATIVES À L'INCARCÉRATION ?

La surpopulation impose également de s'interroger sur le recours aux dispositifs permettant, lorsque les conditions légales sont réunies, d'éviter ou d'aménager certaines incarcérations.

- Bracelet électronique
- Placement extérieur
- Semi-liberté
- Aménagements de peine...

CES DISPOSITIFS EXISTENT !

FO Justice demande qu'ils soient réellement examinés et mobilisés lorsque les situations individuelles le permettent.



FO JUSTICE EXIGE DES ACTES !

NOUS DEMANDONS IMMÉDIATEMENT :

- Des solutions concrètes pour les matelas au sol ;
- Une gestion réelle des flux d'arrivants ;
- Des renforts en personnels ;
- Une prise en compte immédiate de la surpopulation ;
- L'examen effectif des alternatives et aménagements prévus par la loi ;
- Des réponses de l'administration à la hauteur de la situation.

**NOUS AVIONS PRÉVENU.
VOUS N'AVEZ RIEN FAIT.
AUJOURD'HUI,
LES MATELAS SONT AU SOL.
DEMAIN, QUOI ?**

STOP ÉCROU

**QUI AURAIT DÙ ÊTRE MIS
EN PLACE !**

UNE PRIORITÉ !

